

AVIS PUBLIC



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2207-13-2025

Assemblée publique de consultation sur le projet de règlement 2207-13-2025 intitulé Règlement modifiant le Règlement de zonage 2207-2022 afin de permettre les usages des groupes Communautaire et public et Communautaire et public régional dans la zone P-2.

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le premier projet de règlement 2207-13-2025.

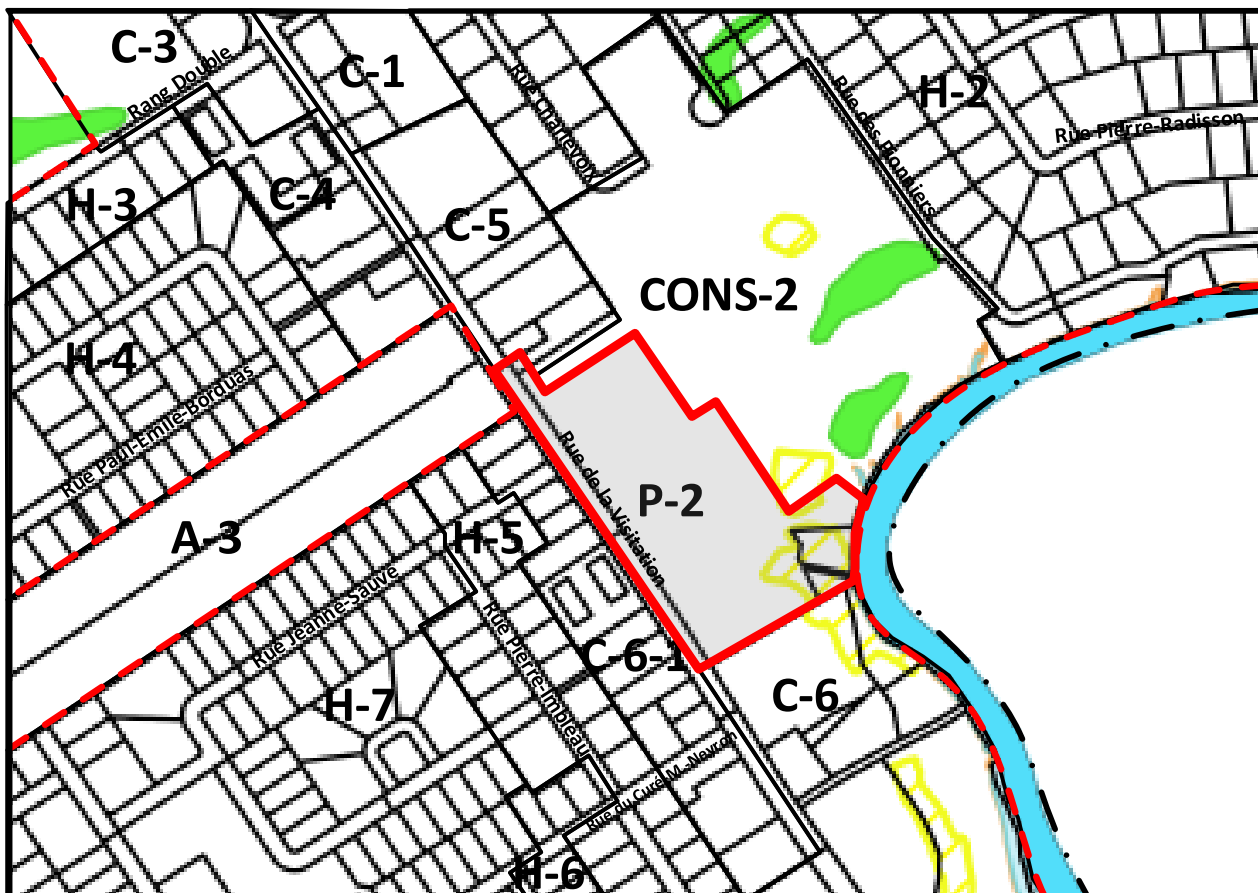
AVIS est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la susdite Ville :

QUE le conseil municipal, à la suite de l'adoption par la résolution 2025-01-022, lors de la séance ordinaire du 20 janvier 2025, d'un premier projet de règlement (voir description détaillée ci-dessous) portant le n° 2207-13-2025 visant la modification du Règlement de zonage 2207-2022, tiendra une assemblée publique de consultation le **17 février 2025, à compter de 19 h**, dans la salle du conseil située au 370, rue de la Visitation, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

QUE l'objet de ce règlement est de permettre les groupes d'usages Communautaire et public et Communautaire et public régional dans la zone P-2 et d'y spécifier les normes d'implantation et d'édification;

QUE les dispositions du précédent paragraphe affectent la zone P-2;

Laquelle zone est délimitée de la manière suivante :



QU'au cours de cette assemblée publique, M. le maire Robert Bibeau expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE la description de la zone P-2 et le projet de règlement peuvent être consultés aux bureaux des Services administratifs de la Ville situés au 370, rue de la Visitation, aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

Donné à Saint-Charles-Borromée, ce 5 février 2025.

Louis-André Garceau

Me Louis-André Garceau, avocat

Greffier